

# Que répondent les candidats à la lettre ouverte d'Attention Mines ?

Les projets miniers en Centre-Bretagne s'invitent dans la campagne électorale des législatives. L'association d'opposants Attention Mines a adressé une lettre ouverte aux candidats des deux circonscriptions concernées, Pontivy et Hennebont.

« L'association Attention Mines interpellée, par lettre ouverte, les candidats aux élections législatives des circonscriptions impactées par le PERM de Silliac. Pour qu'ils prennent publiquement position, pour ou contre ce dossier, dans leur course vers l'Assemblée nationale. » Les choses sont posées. L'association opposée aux projets miniers dans l'est pontivyennais tient à mettre les candidats aux législatives face à leurs futures responsabilités. Les projets miniers dans le Morbihan se concentrent autour du PERM Silliac (permis exclusif de recherches minières). Et concerne quatorze communes, qui s'étirent sur deux circonscriptions : la n° 3 (Pontivy) et la n° 6 (Hennebont-Gourin). Une initiative identique est en cours dans le département voisin des Côtes-d'Armor, en ce qui concerne le PER de Merléac, considéré comme la locomotive de Silliac, par la société Variscan Mines.

« Par le droit de suite ouvrant la voie à l'exploitation



Jean-Pierre Le Roch, député sortant de Pontivy, face aux opposants d'Attention Mines, le 17 janvier, lors de la visite d'Emmanuel Macron (archives).

minière, le PERM de Silliac fait peser de graves conséquences sur le territoire. Destruction des paysages, pollution irréversible de l'eau, l'air et les sols. Mise en péril de l'activité agro-touristique. Bilan sanitaire catastrophique généré pour des décennies par les résidus miniers. L'association

Attention Mines, soutenue par de nombreux citoyens et élus, conteste le PERM de Silliac au tribunal en demandant son annulation. Nous demandons aux candidats, qu'une fois élus, ils œuvrent à une réforme du code minier qui soit respectueuse des territoires et des populations. »

L'interpellation de candidats n'est pas une première pour les opposants aux projets miniers. Emmanuel Macron avait échangé avec eux, le 17 janvier à Pontivy. Alors ministre de l'Économie et de l'Industrie, il avait octroyé ce permis de recherche minière en septembre 2015.

Depuis son élection et la formation de son gouvernement, les opposants costarmoricains aux projets miniers ont obtenu le soutien de la Région Bretagne. Pour que le dossier atterrisse sur le bureau du nouveau ministre de la Transition écologique et durable, Nicolas Hulot (lire notre édition du 26 mai). L'association Attention Mines s'associe à la démarche du collectif Vigil'Oust : « Nous sommes disponibles pour toute rencontre avec les élus régionaux et souhaitons être partie prenante au projet de rencontre avec Nicolas Hulot. »

Angélique Goyet

## → Christian Derrien

Candidat OUI La Bretagne (6<sup>e</sup> circonscription). « Je suis membre de l'association Attention Mines, depuis le début de la mobilisation. Il va être essentiel de suivre ce dossier de très près à l'Assemblée nationale. Il apparaît clairement que ce dossier évolue au plus haut niveau de l'État, dans un cadre législatif où le code minier est obsolète et non adossé au code de l'environnement. Ce sera pour moi l'un des dossiers prioritaires à porter à l'Assemblée nationale, étant donné l'urgence de la situation. Parallèlement, il nous faudra fortement accompagner la recherche et les projets de recyclage et de substitution des métaux, en impliquant l'ensemble des collectivités dans des démarches de transition. »

## → Philippe Noguès

Candidat divers gauche (6<sup>e</sup> circonscription). « Je me suis opposé fermement aux projets miniers polluants en Centre-Bretagne, au cours de mon mandat de député. Je me suis impliqué à l'Assemblée dans le projet de réforme du code minier. Si je suis élu député, je continuerai à m'opposer à ces projets dangereux pour notre territoire et notre environnement. Sur le fond, ces projets de recherche et d'exploration minière font peser de lourdes menaces sur notre environnement et notre économie. La transition énergétique doit être le moteur de notre prochain modèle de développement. Qui protégera la santé de nos concitoyens, les droits des salariés et ceux de l'environnement. »

Gwenn Le Nay

ouvrant la voie à l'exploitation

résidus miniers. L'association

ntoires et des populations. »

Angélique Goyet

## → Jean-Luc Jacquin

Candidat du Parti breton (3<sup>e</sup> circonscription). « Je suis fermement opposé aux projets miniers du PERM Silliac. Comme trop souvent l'État français passe en force et n'écoute pas les associations, les élus et, la population locale concernée par ces nuisances. Y a-t-il vraiment une réelle envie et motivation de la part de l'État de réformer ce code minier ? Le lobby a-t-il plus de poids que les citoyens ? Je me battrais à l'Assemblée nationale pour mettre un terme à ces projets miniers. »

## → Marie-Christine Le Mouël

Candidate Parti socialiste (3<sup>e</sup> circonscription). « Par son action, l'association Attention Mines incite à la plus grande vigilance dans ce dossier. Étant très sensible à la cause environnementale, je m'associe pleinement à leur combat. Si j'ai l'honneur d'être élu à l'Assemblée nationale, je tiens à assurer de ma disponibilité pour examiner plus précisément leurs revendications. Afin de mieux les accompagner et faire entendre leur voix. »

## → Benoît Rolland

Candidat UDI (3<sup>e</sup> circonscription). « Bien que les sous-sols appartiennent à l'État, je juge assez sévèrement le manque de consultation locale préalable. Sans refuser les investissements étrangers, il me semble cavalier de se lancer dans une telle démarche portée par des actionnaires australiens, singapouriens et néo-zélandais. On parle ici du sous-sol des Bretons ! Le droit minier me semble aussi particulièrement généreux sur le droit de suite. Le droit minier doit être réformé. Je demande une réelle étude d'impact indépendante. »

## → Erwan Penin

Candidat UPR (6<sup>e</sup> circonscription). « L'exploitation minière présente des avantages, les créations d'emplois. Et aussi des inconvénients. Qu'advient-il de la mine, après ? Je proposerai que l'exploitation, la sécurité, l'écologie, la santé, la valeur immobilière

du voisinage et les bénéfices réalisés soient totalement pris en charge par les communes. Les bénéfices réalisés - qui vont appauvrir notre sol - doivent profiter à la population locale. »

## → M.-Madeleine Doré-Lucas

Candidate France insoumise (3<sup>e</sup> circonscription). « Je suis membre de l'association Attention Mines. Les moyens, mis en œuvre par le droit de suite, placent le PERM de Silliac dans un cadre réglementaire obsolète. Nous soutenons la demande d'annulation du PERM de Silliac au tribunal administratif. Nous ferons entendre notre opposition et mettrons tout en œuvre pour empêcher la réalisation de ce projet. Que ce soit au sein des instances nationales ou locales. »

## → Soizic Perrault

Candidate Les Républicains (3<sup>e</sup> circonscription). « Je reste persuadée qu'outre l'aspect écologique, l'ouverture de mines aura forcément un impact négatif sur le Centre-Bretagne, nos agriculteurs, nos entreprises agroalimentaires et tout ce qui fait notre qualité de vie. Je demande plus de transparence sur ce dossier. À ceux qui disent qu'il faut attendre les résultats de la prospection, je réponds qu'il y a urgence. Si je suis élu, je proposerai de réunir les parlementaires et élus locaux, avec l'appui du collectif, afin d'unir et faire entendre nos voix. »

## → Sylvie Baud

Candidate FN (3<sup>e</sup> circonscription). « Je demanderai l'ajustement, voire l'abrogation, de ces permis miniers. Je développerai un maximum d'études techniques pour alimenter une réforme du code minier. Nous ferons contrepoids au pouvoir de ces entreprises multinationales, en consultant systématiquement les cantons concernés. Je serai le relais à l'Assemblée nationale, des associations environnementales. »

## → Anne-Maud Goujon

Candidate Les Républicains (6<sup>e</sup> circonscription). « Je suis avec attention le dossier du PERM de Silliac depuis ses débuts. Les pratiques de l'entreprise australienne Variscan ne sont pas à la hauteur de ce que les habitants sont en droit d'attendre (aucune information, volonté de passer

en force, aucune prise en compte du long terme...). Ce dossier touche de nombreuses communes de la circonscription, et pourrait impacter les ressources en eau potable du pays de Lorient. Je soutiens l'attitude des maires concernés. Si je suis élu, je ferai de ce dossier une priorité. »

## → Gwenn Le Nay

Candidat UDI (6<sup>e</sup> circonscription). « Je suis pour le développement économique, garant de l'emploi et du maintien de la population sur le territoire. Ce développement doit cependant se faire avec l'assentiment des habitants. Leur qualité de vie est en jeu. L'enjeu environnemental est tout aussi primordial. De réels efforts sont fournis à tous les niveaux, dans notre région, depuis des années : il faut les poursuivre. La priorité des futurs députés sera de faire aboutir le nouveau code de l'environnement, de revoir le code minier. Je m'opposerai à ce projet, porterai et défendrai la voix des habitants impactés, devant l'Assemblée nationale. »

## → David Guillemet

Candidat France insoumise (6<sup>e</sup> circonscription). « Je suis opposé à l'extraction minière. Je réitère sans faille mon appui aux revendications de l'association Attention Mines. Ce qui est mis en avant, c'est consommer moins pour consommer mieux. Et la simplification de la conception des matériaux, pour être facilement recyclés, réutilisés (low-tech). »

## → Yvan Chichery

Candidat Front national (6<sup>e</sup> circonscription). « Un projet minier se construit avec une main-d'œuvre abondante, de courte durée. Et engendre des migrations importantes, en faisant appel à des savoirs spécifiques venus d'autres régions et pays. Si je suis élu, je réclamerai un audit sur la réforme du code minier. La loi n° 99245 du 30 mars 1999 permet d'organiser l'ère de l'après-mine. Il faudra en améliorer la mise en œuvre. Je serais à l'avant-poste pour porter le message de l'association et des habitants. »